

LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES FÊTE SON 15 ÈME ANNIVERSAIRE

En date du 4 février 2008 une insertion au **Journal Officiel** marque la naissance du **Réseau anti-arnaques (R.A.A.)**. L'appellation datait déjà de septembre 1999 : cette spécialisation était une émanation de l'**UFC-Que Choisir Quimper** et ciblait, à l'origine, les promesses de gain des loteries commerciales de la vente à distance.

Le lien avec l'**UFC-Que Choisir** reste fort car le **Réseau anti-arnaques** bénéficie d'un statut spécifique : elle est «association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**».

Ses missions sont précises : l'information, la prévention et la formation dans le domaine des arnaques de la consommation. Ses domaines d'intervention sont ciblés : offres promotionnelles, vente à distance, offres de voyance à distance, méthodes de santé miracle, arnaques sur internet, démarchage téléphonique et à domicile, ventes multiniveaux, placements mirifiques, offres de gain (emploi, jeu...)

Le principal support de communication reste la mise en garde **Info-Alerte** avec quatre numéros hebdomadaires relayés notamment sur la page **Facebook** (créée le 1^{er} août 2014, et comptant 9 350 abonnés à ce jour). Au final, 2 720 **Info-Alerte** sont nées depuis la création du concept **Réseau anti-arnaques**, preuve évidente que la matière première ne manque pas. Parallèlement, durant ces quinze années, plus de 21 800 réclamations de consommateurs ont été prises en charge.

Le **Réseau anti-arnaques** s'appuie sur un « noyau dur » de bénévoles et sur un maillage de 230 correspondants qui constituent le réseau de veille national.

Au **R.A.A.** le nerf de la guerre repose sur une base documentaire unique – tant physique que digitale – accumulée depuis plus de 25 ans qui permet de réaliser de savants recoupement et de surveiller les évolutions de tout procédé douteux.

A en croire les critiques, les menaces et les actions judiciaires initiées depuis 15 ans à son encontre, le **Réseau anti-arnaques** agace, voire dérange. Son utilité en est d'autant plus justifiée que les victimes sont trop souvent sans défense, face aux indécats et malfaisants qui pourrissent le quotidien de la société.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)